

Accord UE-Mercosur et exportations de pesticides interdits d'usage sur le sol européen

Deux poids deux mesures. L'accord UE-Mercosur va aggraver le double standard qui est dénoncé par tous, y compris par les institutions européennes et l'exécutif français : interdire l'utilisation sur le sol européen d'un certain nombre de pesticides jugés nocifs pour la santé et l'environnement mais autoriser leur production en vue de leur exportation hors UE. En retour, cela revient également à importer des produits alimentaires et agricoles traités hors UE avec des pesticides interdits d'utilisation en Europe. Le consommateur européen est ainsi exposé à des cocktails de résidus dangereux tandis que l'agriculteur européen est soumis à une concurrence déloyale.

Le Brésil, champion mondial des pesticides. Le Brésil est le pays utilisant le plus de pesticides au monde (720 000 tonnes, soit 10,9kg/ha), devant les Etats-Uns (457 000 tonnes, 2,85 kg/ha). L'étude d'impact de l'accord UE-Mercosur produite par l'UE [indique](#) que « *l'utilisation des pesticides a augmenté dans tous les pays du Mercosur*. Pour l'ONG [PublicEye](#), « *le Brésil est le principal marché mondial des pesticides extrêmement dangereux* », avec « *un tiers des substances vendues dans ce pays ne sont pas autorisées dans l'UE* ». L'épandage aérien, interdit dans l'UE, est autorisé dans les pays du Mercosur. Le Brésil fait partie des premiers clients des entreprises européennes de ce commerce toxique. De nombreux pesticides interdits en France et en Europe sont utilisés au Brésil, tels que le carbofuran, le métolachlore ou encore l'atrazine. En février 2023, on comptait plus de 3000 pesticides autorisés au Brésil, et dont 63 % des ingrédients actifs n'ont pas d'autorisation correspondante dans l'UE. Les limites maximales de résidus (LMR) au Brésil sont dans la plupart des cas plus hautes que leur équivalentes européennes et françaises. Ce n'est pas limité au Brésil : en Argentine, un tiers des pesticides utilisés ne sont pas autorisés dans l'UE.

Exemple :

Greenpeace a récemment révélé la présence de résidus de plusieurs pesticides sur des citrons verts produits au Brésil et vendus dans l'UE. Un tiers des substances actives décelées par les analyses en laboratoire, dont l'imidaclopride, la cyperméthrine et le glyphosate, sont présentes dans des pesticides vendus au Brésil par les entreprises européennes BASF et Bayer. Plus de la moitié des pesticides décelés sont considérés comme très dangereux car présentant un risque élevé pour la santé humaine, les animaux ou l'environnement.

[Rapport complet en français](#)

La France n'a-t-elle pas interdit l'exportation de ces produits ?

La loi [Egalim](#), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022, a interdit l'exportation de pesticides interdits en France : la production, le stockage et l'exportation de « *produits phytopharmaceutiques contenant des substances actives non approuvées pour des raisons liées à la protection de la santé humaine ou animale ou de l'environnement* ». Mais le décret d'application a généré une faille gigantesque en ne précisant pas que l'interdiction s'appliquait à la substance active. Résultat ? Les exportations se poursuivent à des niveaux très significatifs : près de 7300 tonnes de pesticides interdits d'utilisation sur le territoire européen ont été exportés en 2023, comptant pour 23 substances / pesticides, dont 4500 tonnes (plus de 60%) ont été exportées sous forme de substances pures. Le Brésil en a importé à lui seul 3000 tonnes. Environ 20% des personnes empoisonnées par les pesticides au Brésil sont des enfants, y compris les bébés puisque l'on retrouve régulièrement des résidus de ces pesticides dans le lait maternel.

Quelques exemples :

- le fipronil, insecticide organophosphoré, interdit dans l'agriculture française depuis 2004 (puis à l'échelle de l'UE en 2017), est un insecticide avec une toxicité aiguë pour les pollinisateurs, dont une grande partie des cultures dépendent ; il provoque, comme le chlorpyrifos, une augmentation significative des cancers et maladies respiratoires chez les agriculteurs brésiliens ;
- la picoxystrobine, fongicide utilisé dans les cultures de céréales et de soja, a été interdite dans l'UE en 2017 pour son potentiel génotoxique et sa haute toxicité pour les organismes aquatiques et les vers de terre

Confirmation par une « inspection citoyenne » : En 2022, des militants du groupe « les faucheurs d'OGM » avaient [mené](#) une inspection citoyenne de l'usine BASF de Genay (Rhône) et avaient pris en photos des fûts de Régent TS, insecticide à base de fipronil.

Effets attendus de l'accord UE-Mercosur sur le secteur des pesticides :

- L'accord supprime les droits de douane sur plus de 90 % des exportations européennes de produits chimiques, y compris les pesticides.
- L'accord va augmenter les exportations de pesticides produits en Europe dans les pays du Mercosur, générant autant de pollutions des sols, rivières et d'effets négatifs sur la santé des populations locales ;
- L'accord va conduire à accroître les importations en Europe de produits alimentaires et agricoles dont la production est dépendante de pesticides, ce qui entraînera une augmentation mécanique de l'usage de ceux-ci.
- Autant de pesticides qui, par effet boomerang, pourraient se retrouver à la table des consommateurs européens via les importations de produits agricoles et alimentaires provenant du Mercosur ;

Conclusion : L'UE, loin de contribuer à « exporter » ses standards environnementaux et sanitaires comme elle le prétend, exporte des poisons et réimporte des produits comportant des résidus toxiques.

Rédaction : Maxime Combes, économiste à l'Aitec (maxime.combes@gmail.com, 06 24 51 29 44)